

## **L'agroécologie est aussi une agriculture conventionnelle qui utilise pesticides et engrais chimiques pour être performante**

: Invalid Date

---



Pour clore la saison 8, des extraits de mon audition du 22 juin à l'Assemblée nationale dans le cadre de la mission parlementaire sur la biodiversité dans les paysages agricoles ([source](#)). La saison 9 débutera mi août avec : « Les petits z'écolos deviendront grands, rencontre avec Cécile Miraglio, créatrice de livres pour les petits. »

### **L'agroécologie, c' quoi**

L'agroécologie, c'est l'agriculture ancestrale enrichie des connaissances scientifiques les plus récentes sur les sols et les écosystèmes. A l'inverse, les autres agricultures la considèrent comme archaïque et périmée. Extrait d'une tribune publiée en juin 2022 dans Marianne : « L'agroécologie incarne à nos yeux une agriculture en harmonie avec la nature, une agriculture écologique et respectueuse de l'environnement. La loi dit qu'elle doit allier performance économique et compétitivité dans un contexte de compétition internationale. À savoir qu'elle doit rester intensive, conventionnelle... [Lire](#)

### **Il y a 2 types d'agricultures**

Celle qui utilise des engrais et des pesticides chimiques et qui tend à artificialiser les sols, et celle qui utilise des engrais et des pesticides biologiques et qui tend à les préserver. À cela, il faut apporter de la nuance, l'agriculture n'étant qu'une question de compromis, un agriculteur en biologie qui ne nourrirait pas son « sol » l'artificialiserait... contrairement à un agriculteur non bio qui le nourrirait en pratiquant la technique millénaire des intercultures.

Toutefois, on peut affirmer que l'agriculture biologique, labellisée ad minima AB, quand elle intègre les intercultures et un labour non systématique et « slow down », et uniquement à cette condition, cumule l'ensemble des bonnes pratiques agroécologiques.

### **Quelles sont les pratiques agroécologiques favorables à la biodiversité ?**

C'est la 6e question posée par les parlementaires. Ma réponse : Énumérer des pratiques agroécologiques réclame au préalable de définir ce qu'est l'agroécologie. Plusieurs définitions circulent, je m'en tiendrai à celle dont les contours ont été définis par la Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 et qui est soutenue par les pouvoirs publics. À savoir que les pesticides et les engrais chimiques sont autorisés en agroécologie pour soutenir les hauts rendements, à savoir que la loi en vigueur verdit des pratiques,

comme les carburants verts verdiront l'aviation, mais en dehors de repeindre la façade, le fond reste inchangé.

## **Comment la mettre en œuvre ?**

La première condition est politique : la France doit se doter d'une vraie loi sur l'agroécologie afin d'en dresser des contours solides.

La seconde est politique... il faut arrêter de mettre la pression sur les agriculteurs en les obligeant à produire toujours plus. Il faut aller vers un revenu universel pour les agriculteurs afin de diminuer cette pression. Il faut revoir le système des subventions agricoles qui favorisent l'agro-industrie et la spécialisation des exploitations au détriment de l'agro-sylvo-pastoralisme, seul modèle agricole durable. Le problème est politique, le reste accessoire.

## **Ce qui n'est pas nommé, n'existe pas**

La diversité biologique souterraine, dont les vers de terre, n'est nommée ni dans la Constitution française (Charte de l'environnement) ni dans notre environnement juridique. Donc, elle n'existe pas. Or, c'est cette diversité biologique qui fait exister le sol nourricier, c'est cette diversité biologique qui rend un pays souverain, une grande nation n'existe pas sans sol pour la nourrir. Il y a un gros travail parlementaire à faire de ce côté-là, histoire de faire exister ce qui nous fait exister. Lire l'audition complète